



## POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas

75012 Paris

Courriel : [convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

L'INTERET POUR LE RAIL PUBLIC NE FAIBLIT PAS !!

@

« *Là où le train passe, la vie reprend* »

@@@

L'Union Nationale des Mutualées Alternatives (UNAM) a tenu son Assemblée Générale Annuelle sur deux jours à LONS le SAUNIER (Jura) les 25 et 26 Novembre 2025.

La première journée a été consacrée à des exposés sur plusieurs thématiques. Dans ce cadre, La Convergence Nationale Rail (CNR), invitée, a pu, par la voix de son Président, retracer devant 300 mutualistes attentifs, les grandes dates qui ont façonné le développement de la SNCF, ses évolutions, son apport à la Collectivité nationale, tout en les reliant à l'actualité.

Après avoir rappelé l'origine de la création de la Convergence Nationale Rail, son objet social, quelques événements et faits marquants de son parcours, le Président de la CNR a développé son propos en le structurant autour de dates et périodes historiques avec, entre autres : *création de la SNCF en 1938, rôle de la SNCF et des cheminots dans la 2ème guerre mondiale, transformation de la SNCF en EPIC le 01/01/1983, premier contrat de plan en 1985 entre l'Etat et la SNCF, conflit social de l'automne 1995, la mise en œuvre de la libéralisation du rail à coups de directives et de paquets ferroviaires, l'ouverture à la concurrence en France du transport ferroviaire de marchandises en 2006, les réformes ferroviaires de 2014 et 2018, créations de sociétés anonymes, ouverture à la concurrence des activités voyageurs...*

L'AG de l'UNAM se tenant dans la Région Bourgogne Franche Comté (BFC), le Président de la CNR a salué les mobilisations sociales et citoyennes qui se développent depuis plusieurs mois, portant la défense, la modernisation et le développement des dessertes ferroviaires dont certaines se trouvent menacées de fermeture. A cet égard, il a été rappelé la **formidable mobilisation du 12 Avril 2025 autour de la ligne ferroviaire BELFORT-LURE-EPINAL** et les trois journées de débats et de manifestations organisées à LURE en Mai 2023, par la Convergence Nationale des Services Publics, le Collectif de Vigilance de Lure et la CNR, impulsées par un Appel intitulé : « **UN NOUVEL ELAN POUR LES SERVICES PUBLICS** ».

Tout en dénonçant la concurrence déloyale existante depuis trop longtemps entre le rail et la route, sous la pression des lobbies routiers et pétroliers, le Président de la CNR a aussi indiqué que contrairement à certaines structures « alignées », la CNR est résolument opposée à

**l'ouverture à la concurrence des activités ferroviaires , au moment où après plus de 30 ans de privatisations , de déréglementation , l'Angleterre , sous la pression populaire, engage un processus de renationalisation de l'ensemble de son système ferroviaire !**

En France, l'heure est grave face à la multiplication des appels d'offres aux fins d'attribuer l'exploitation des TER par lots, entraînant la fragmentation, le morcellement de la production ferroviaire. Ces stratégies mortifères sont contraires à l'histoire du Chemin de Fer car celui -ci s'est organisé, structuré, développé dans un système unifié, intégré.

Pour des raisons dogmatiques, la « **vente à la découpe** » du réseau ferré va entraîner la dilution des responsabilités en matière de sécurité ferroviaire entre les différents opérateurs. Devant une assistance concernée, le Président de la CNR a appelé à la résistance, en s'investissant dans les initiatives portant la défense, la promotion, la modernisation et le développement du Service public ferroviaire. L'idée étant que chacun -e se réapproprie ce qui nous appartient, à savoir le bien commun, le bien public !

**Danièle CRU**, membre du Comité pour la modernisation de la ligne ANDELOT-LA CLUSE, animatrice des mobilisations visant à défendre et à moderniser la ligne historique et touristique dites des « **Hirondelles** » a, ensuite, utilement complété le propos de la CNR.

Tout en actant positivement l'enveloppe de **12 ,1 millions d'euros** votée le 16/10/2025 par le Conseil Régional BFC, pour engager des travaux d'urgence sur la ligne susvisée, Danièle CRU a déploré l'absence, le désengagement financier de l'Etat, pourtant propriétaire des infrastructures ferroviaires. Pointant quelques propositions à mettre au cœur des débats et des actions, Danièle CRU a, devant un auditoire conquis, appelé à amplifier et à élargir le cadre des mobilisations.

Paris le 05/12 /2025

P/Le Bureau de la CNR : Le Président Didier LE RESTE